

La « Fiche Mission » Volontaires en service civil dans la fédération.

<p>Participation à la dynamisation des associations USEP d'écoles, à l'organisation de rencontres USEP, à la gestion du matériel sportif.</p> <p style="text-align: right;"><i>Rencontres sportives inter-écoles USEP Culture, Education, Sports et Loisirs</i></p>
Fédération dans laquelle se déroule la mission
Ligue 84
Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission
USEP
Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civil
5, rue Adrien Marcel BP 31003 84095 Avignon cedex 9 et département du Vaucluse. Ecoles, équipements sportifs municipaux...
Objectif de la mission
Développer l'appui aux associations USEP dans la mise en place de rencontres et de manifestations, leur apporter un service dans la mise à disposition de matériel.
Indemnité du (des) volontaire(s)
627,00 euros par mois
Autres prestations fournies
Frais de mission et de déplacements pris en charge.
Durée
9 mois
Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)
Le calendrier sera établi du lundi au vendredi en fonction des rencontres sportives (mercredi tout le jour) et en fonction des rendez-vous dans les écoles. Pas de variations particulières au cours des 9 mois de mission.
Temps de travail hebdomadaire (minimum 26 heures/semaine)
26h/semaine
Tuteur dans la fédération
Nom et Prénom : Magali Rey, Fonction dans la Fédération : Déléguée USEP et vie scolaire Téléphone : 04 90 13 38 00 Email : christophe.gamba@laligue84.org
Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire en service civil
Etat des lieux (évaluation diagnostique), objectifs fixés, accompagnement suivi les premiers temps puis autonomie avec des points de bilan réguliers. Echanges d'expérience et formations en interne (USEP et Ligue 84).
Eventuelles formations
Nombre de volontaires attendus en même temps
1
Activités du volontaire
- Recenser, organiser, gérer, prêter, faire circuler le matériel sportif - Apporter un soutien technique pour l'organisation d'événements, et de rencontres locales ou départementales.
Interlocuteurs du volontaire durant sa mission
Les militants USEP, UFOLEP, Ligue, les partenaires de l'Education Nationale et du Monde sportif et culturel.
Articulation avec les acteurs en place
Le volontaire va être en contact avec de nombreux partenaires pour dynamiser la vie des associations sportives ; il devra être à l'écoute de façon à trouver l'articulation pour répondre aux besoins du terrain. Il va permettre de donner une plus grande autonomie aux associations locales ou aux circonscriptions dans l'organisation de leurs rencontres.
Conditions et moyens de travail
Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mensuelles. Bureau, ordinateur à disposition. Déplacements avec la déléguée pour rencontrer les écoles, les partenaires, et être sur les lieux de rencontres.
Déplacements envisagés
Déplacements dans le département, financés par l'USEP. véhicule personnel souhaitable
Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire
Le volontaire doit aimer les sports et avoir l'envie de faire partager sa passion de l'action collective. Permis B